

5.00 crédits	60.0 h
--------------	--------

Enseignants	Lorant Vincent ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Le stage vise (1) à confronter l'étudiant à la réalité organisationnelle, politique, et clinique de l'intégration sociale et de la réhabilitation des patients psychiatriques dans la communauté et, (2) à préparer le mémoire de l'étudiant par une confrontation avec des expériences cliniques ou organisationnelles touchant à ce domaine.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme du stage, l'étudiant(e) aura :</p> <ul style="list-style-type: none"> · été confronté(e) à des situations réelles impliquant des patients ou des groupes de patients ; · été confronté(e) à des professionnels impliqués dans l'intégration sociale et la réhabilitation des patients ; · aura fait l'expérience d'une problématique liée à l'intégration sociale, à la réhabilitation de patients psychiatriques, et/ou à l'organisation de la continuité des soins pour les patients
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Un rapport d'observation et d'analyse critique séparé sera envoyé à l'un des responsables académiques. Ce rapport de 5 pages (hors références et annexes) visera à expliquer comment l'institution et ses pratiques soutiennent la réhabilitation et la réintégration sociale. L'étudiant.e veillera à prendre distance par rapport aux pratiques et discours des institutions en faisant le lien entre les observations et les cours. Dans ce rapport l'étudiant.e expliquera également comment il fait le lien avec l'un ou l'autre cours clé de l'option community mental health, principalement: wpscy2211, wfsp2211, wfsp2282 ou wfsp2230. Il comportera les sections suivantes: contexte institutionnel, activités réalisées, évaluation du service et des pratiques dans une perspective de réhabilitation/réinsertion, conclusions, références.</p> <p>Responsables académiques potentiels : Vincent Dubois, Jean-Charles Peeters, Pablo Nicaise, François Wyngaerden, Vincent Lorant</p>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • 60h d'observations non-participantes • Rédaction d'une étude de cas critique^[1] discutée par la théorie vue au cours. <p>^[1] Le stage d'observation n'est pas un stage classique d'apprentissage de bonnes pratiques mais bien un stage d'observation critique visant à améliorer les pratiques</p>

<p>Autres infos</p>	<p>Le lieu de stage doit remplir deux critères :</p> <p>(1) avoir des activités participant à l'intégration ou la réhabilitation sociale des usagers de la psychiatrie et ;</p> <p>(2) être disposé à intégrer l'étudiant, notamment en identifiant un référent de stage. Exemples de lieux et/ou d'activités : équipes mobiles, lieu de soins communautaires, hôpital ou centre de jour, réunions de concertation ou de coordination autour du patient, préparation de la sortie hospitalière des patients psychiatriques, club thérapeutiques, activités des réseaux de soins de santé mentale, services de soins de santé mentale, services sociaux, services d'emploi, services de gestion de cas (case-management, référent de soins), initiatives d'habitation protégée, centre de rééducation fonctionnelle pour troubles de santé mentale et autres troubles psychiques (conventions INAMI, par exemple)... Une liste de lieux de stage est disponible auprès des académiques de l'option. L'étudiant stagiaire est responsable de négocier son stage avec le lieu pressenti. Il peut toutefois faire appel à un académique pour faciliter cette organisation. Il est vivement conseillé aux étudiants stagiaires de combiner l'activité de stage et le sujet de mémoire. Le cas échéant, ils consultent leur promoteur de mémoire et/ ou le responsable académique de stage (pressentis) pour intégrer ces activités.</p> <p>Documents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une convention de stage est signée avant le début par le référent de stage (du lieu de stage), l'étudiant et le responsable académique. Une convention-type est disponible au secrétariat de la FSP. • La convention de stage doit être accompagnée d'un petit protocole (2 pages maximum) décrivant l'activité d'observation prévue • A la fin du stage, un rapport de stage doit être fourni. Si l'activité de stage s'intègre au mémoire (Cf. Activités) – ce qui est vivement conseillé –, le rapport attendu consiste en un rapport d'activité (2 pages maximum) décrivant les activités réalisées. Le rapport d'observation et d'analyse critique est intégré au mémoire et évalué conjointement à celui-ci. Toutefois, si l'activité de stage ne s'intègre pas au mémoire, le rapport de stage contient le travail d'observation et d'analyse critique (environ 15 pages). Il doit alors être déposé au responsable académique du stage au plus tard lors du dernier jour de cours du deuxième quadrimestre
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>FSP</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la santé publique	ESP2M	5		